

# 1,4GROUP, INC.

## PIN NIP® 98% CIPC POTATO SPROUT INHIBITOR INHIBITEUR DE GERMINATION DE POMMES DE TERRE

Solid Solide

COMMERCIAL

READ THE LABEL BEFORE USING  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

**ACTIVE INGREDIENT/PRINCIPE ACTIF :**

**Isopropyl-m-chloro-carbonilate (Chlorpropham).....98.9%**

REGISTRATION NO. 31535 PEST CONTROL PRODUCTS ACT  
No D'HOMOLOGATION 31535 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Only to be used by trained applicators under the supervision of 1,4GROUP, Inc.  
Usage réservé aux opérateurs antiparasitaires dûment formés sous la supervision de 1,4GROUP, Inc.

**Net contents:  
Contenu net:**

**4.5 kg plastic bag**

1,4GROUP, INC.  
2307 East Commercial St.  
Meridian, ID  
83642  
(208) 887-9766

1,4GROUP CANADA  
118, 4210-33 Street  
Stoney Plain  
Alberta T7Z 0A8

### DIRECTIONS FOR USE

**RATE OF APPLICATION:** Apply PIN NIP® 98% CIPC at the rates shown/ 100 tonne potatoes. **SHORT TERM STORAGE:** (up to 3 months) Apply 1.5 to 2 kg of active chemical. **LONG TERM STORAGE :** (4 to 6 months). Apply 3.0 to 3.75 kg of active chemical per application. Depending on factors occurring in the storage, it may be found necessary to repeat a treatment to achieve the desired results. The operation of every storage is different and introduces different operating conditions, which in turn determine the effect of the treatment.

Apply this product by fogging type applicators which heat the product in a hot gas stream to the vapor state and then allow the issuing vapor to cool to a mist of fine particles. This equipment should be used as directed by the manufacturer. Remove CIPC (Chlorpropham) block from the plastic wrapper, measure the appropriate amount of the product, and place it directly into the applicator. Heat and melt the product prior to application. Alternatively the product can be melted, using a hot plate, and then poured into a fogging applicator for application.

Apply this product to the potatoes stored in storage rooms equipped with air circulating fans.

PIN NIP® 98% CIPC should be used for post harvest sprout inhibition on cured potatoes only. CIPC will prevent suberization (wound healing or periderm formulation) on injured potatoes. Therefore, application should only be made after a period of two weeks or longer have passed to permit sufficient time for wounds to heal.

Do not use on seed potatoes. Do not bring into storage that has been treated until the storage room has been cleaned and disinfected and dried. CIPC will prevent or delay sprouting of planned seed potatoes.

### MODE D'EMPLOI

**TAUX D'APPLICATION:** Appliquer PIN NIP® 98% CIPC selon la dose indiquée / 100 tonnes de pommes de terre. **STOCKAGE À COURT TERME :** (jusqu'à 3 mois) Appliquer 1,5 à 2 kg de produit chimique actif. **STOCKAGE À LONG TERME :** (de 4 à 6 mois) Appliquer 3,0 à 3,75 kg de produit chimique actif par application. Tout dépendant des facteurs prévalant lors du stockage, il peut être nécessaire de répéter le traitement pour obtenir les résultats désirés. L'opération de chaque stockage est différente et introduit différentes conditions d'opération, qui, à leur tour, déterminent l'effet du traitement.

Appliquer ce produit à l'aide de nébulisateurs qui chauffent le produit dans un courant de gaz chaud, puis laisser la vapeur produite se refroidir en brouillard de fine particules. Cet équipement doit être utilisé selon les instructions fournies par le fabricant. Retirer le bloc de CIPC (chlorprophame) de l'emballage en plastique, déterminer la quantité appropriée de produit, puis le placer directement dans l'applicateur. Chauffer et faire fondre le produit avant l'application. Alternativement, on peut faire fondre le produit sur une plaque chauffante puis le verser dans un nébulisateur en vue de son application.

Appliquer ce produit sur les pommes de terre entreposées dans des salles équipées de ventilateurs à circulation d'air.

PIN NIP® 98% CIPC doit servir à inhiber la germination après la récolte uniquement sur des pommes de terre préparées et traitées. Le CIPC empêche la subérisation (cicatrisation d'une blessure ou formation d'un périoderme) sur des pommes de terre abîmées. L'application ne doit donc être effectuée qu'après un délai de deux semaines ou plus afin de laisser suffisamment de temps pour que les blessures se cicatrisent.

Ne pas utiliser sur les pommes de terre de semence. Ne pas apporter les pommes de terre de semence dans un entrepôt qui a été traité tant que la salle n'a pas été nettoyée, désinfectée et asséchée. Le CIPC empêche ou retarde la germination de pommes de terre de semence mises en terre.

## PRECAUTIONS : KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Avoid inhalation of fog. Wash hands after use. Do not remain in treated areas. Do not contaminate food or feed. Do not contaminate feed or water troughs. Harmful if swallowed. May cause eye or skin irritation. Do not take internally. Protect eyes and mouth when working in a confined space. Wear chemical resistant gloves when handling the product. Do not use in areas where bee-keeping equipment or supplies are stored. Product is toxic to fish. Do not contaminate any body of water. If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's web site at: [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca)

## FIRST AID :

**IF ON SKIN OR CLOTHING :** take off contaminated clothing.

Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call poison control center or doctor for treatment advice.

**IF IN EYES :** hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control center or doctor for treatment advice.

**IF SWALLOWED :** call a poison control center or doctor immediately for treatment advice. Have a person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control center or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

**IF INHALED:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911, or an ambulance, then give artificial respiration, preferable by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control center or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

## TOXICOLOGICAL INFORMATION :

Low general toxicity. Treat symptomatically. Overexposure to Chlorpropham may result in methemoglobinemia.

## PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT :

### Personal Protective Equipment :

For mixing and loading, wear cotton coveralls and chemical-resistant gloves.

For all re-entry tasks (including cleaning) prior to the completion of ventilation, wear chemical-resistant coveralls over a long-sleeved shirt and pants, chemical-resistant gloves, and a self-contained breathing apparatus.

For cleaning following ventilation, wear chemical-resistant coveralls over a long sleeved shirt and pants, chemical-resistant gloves and a suitable respirator.

For tasks other than cleaning following ventilation, wear cotton coveralls and chemical-resistant gloves.

## RESTRICTED-ENTRY INTERVAL (REI) :

Do not allow entry into treated areas (to attend to fans, etc.) until after two (2) hours of mechanical ventilation (fans should circulate outside air) or four (4) hours of passive ventilation (windows, vents and doors should be opened). If visible aerosol remains after these periods, do not enter until the aerosol has settled.

## DISPOSAL :

1. Empty all the residual from the plastic wrapper into the applicator.
2. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with the provincial requirements.
5. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for cleanup of spills.

## NOTICE TO USER :

The pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

## MISES EN GARDE : TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Éviter d'inhaler le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains après l'utilisation. Ne pas rester dans les endroits traités. Ne pas contaminer la nourriture humaine ou animale. Ne pas contaminer les mangeoires ni les abreuvoirs. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de la peau et des yeux. Ne pas avaler. Se protéger les yeux et la bouche lorsqu'on travaille dans un espace confiné. Porter des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit. Ne pas utiliser dans des endroits où de l'équipement ou matériel d'apiculture est entreposé. Le produit est toxique pour les poissons. Ne contaminer aucune étendue d'eau. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada : [www.croplife.ca](http://www.croplife.ca)

## PREMIERS SOINS :

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes.

Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

## RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Toxicité générale faible. Traiter selon les symptômes. Une surexposition au chlorprophame peut provoquer la méthémoglobinémie.

## VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION :

### Équipement de protection personnelle :

Porter une combinaison en coton et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange et du chargement de ce produit. Pour toutes les activités après traitement (y compris les activités de nettoyage) devant être effectuées avant la fin de l'aération, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur autonome.

Pour les activités de nettoyage après l'aération, porter une combinaison résistant aux produits chimiques par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques et un respirateur adéquat.

Pour toute autre activité après l'aération, porter une combinaison de coton et des gants résistant aux produits chimiques.

## DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS) :

N'autoriser le retour sur les lieux du traitement (pour l'entretien des ventilateurs, etc.) qu'après deux heures de ventilation mécanique (apport d'air venant de l'extérieur) ou quatre heures de ventilation passive (fenêtres, événements et portes ouvertes). Si les aérosols sont encore visibles après cette période, ne pas entrer jusqu'à ce que les aérosols se soient déposés.

## ÉLIMINATION :

1. Vider tout résidu de l'emballage en plastique dans l'applicateur.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

SPECIMEN